

Recherche clinique et fondamentale sur les maladies cardiovasculaires

**APPEL
À PROJETS
2026**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
29 JUILLET 2026, 17H.

Contexte

Les maladies cardiovasculaires, qui sont pourtant l'une des premières causes de mortalité et d'hospitalisation en France, bénéficient de trop peu d'attention. Dans le même temps, le syndrome métabolique devient un problème de santé publique, laissant présager l'apparition de problèmes cardiovasculaires chez des personnes de plus en plus jeunes. Aussi, la Fondation de France a-t-elle décidé de réaffirmer son soutien à la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

Quels projets de recherche ?

En 2026, la Fondation de France soutient des projets de recherche, portant sur une pathologie cardiovasculaire associée obligatoirement à un contexte pathologique métabolique (diabète, obésité, dyslipidémie). Pour être éligibles, les projets devront impérativement contenir une composante cardiovasculaire et une composante métabolique et être centrés sur le lien entre ces 2 éléments. Une attention particulière sera portée à l'inclusion de cohortes ou d'approche in vivo (via des modèles animaux et/ou organoïdes) dans la méthodologie utilisée. Au-delà de la qualité du projet, les candidatures présentant une méthodologie clairement détaillée et des mécanismes innovants seront particulièrement privilégiées. Les critères d'évaluation incluront l'originalité, la faisabilité, la qualité et l'implication de l'équipe, les publications sur le sujet et la précision de l'évaluation budgétaire. Une attention particulière sera portée à l'adéquation du budget à la demande et notamment aux co-financements disponibles ou en attente.

Modalités de soutien

Projets « Équipe »

Les projets, d'une durée maximale de trois ans, doivent être présentés par un clinicien ou chercheur (statutaire ou non) **appartenant à une équipe de recherche académique**, au nom de cette dernière. Les projets pourront cependant être collaboratifs.

Les montants des financements accordés sont compris entre 40 000 et 100 000 euros. Lors d'une demande d'allocation doctorale, les frais de fonctionnement liés à la réalisation du projet de thèse devront être pris en charge et détaillés par l'équipe. En raison du nombre important de demandes, **chaque équipe ne peut adresser qu'un seul projet à la Fondation de France**, dans le cadre de cet appel à projets. Lorsque des projets soumis à la Fondation de France sont co-financés, décrire de façon précise l'utilisation du soutien demandé à la Fondation de France ainsi que l'utilisation des autres sources de financement.

Bourses de mobilité

En 2026, le comité considérera également quelques bourses de mobilité pour de jeunes médecins afin d'initier un projet de mobilité internationale sur un thème de recherche clinique, translationnelle ou fondamentale en cardiologie, dont le sujet s'inscrira dans les thématiques de soutiens décrites ci-dessus. Les candidats aux bourses de mobilité devront avoir moins de 45 ans, exercer en France et souhaiter acquérir une nouvelle expertise, participer à une expérience d'exercice clinique, de santé publique ou de recherche fondamentale ou translationnelle en cardiologie hors de leur établissement d'origine. Une attention particulière

sera portée à l'originalité, la méthodologie proposée et la faisabilité du projet présenté, ainsi qu'à sa rédaction. Seront également évaluées avec attention : l'implication personnelle du candidat dans le projet proposé, la qualité et l'adéquation du laboratoire d'accueil au sujet, ainsi que la qualité du projet de retour. La durée de l'aide est de 24 mois maximum. La bourse est d'un montant forfaitaire de 2 700 euros par mois.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, avant le 29 juillet 2026, 17h.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées par voie électronique fin octobre 2026.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Numéro de téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : projets@fdf.org

www.fondationdefrance.org



40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
X in @ f
fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 974 fondations abritées soutiennent chaque année près de 13 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux: aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.